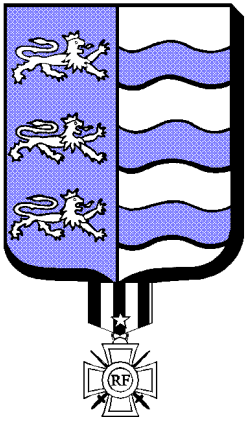


COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 avril 2014



Convocation du : 18 avril 2014

Conseillers en fonction : 11
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de votants : 11

MAIRIE DE TROMBORN

*L'an deux mil quatorze, le vingt-quatre avril à vingt heures trente minutes,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous
la présidence de Monsieur CONTELLY Gabriel, Maire.*

Présents : BANAS Edmond – BERNARD Alain – CONTELLY Gabriel – DOMINELLI
Maurice – GAUER Jean Paul – JUNGER Jean Michel – LEONARD Jacqueline –
MESENBOURG Audrey – RYDZIO Raphaël – SCHNEIDER Serge – SCHWARTZ
Anne Marie

Absents : Néant

Approbation des comptes rendus des derniers conseils municipaux

Réunion du 4 avril 2014 : Le maire représente le PV, sans y avoir apporté de modifications. Ce nouveau PV est approuvé par 7 conseillers et refusé par 4 conseillers.

Réunion du 11 avril 2014 : Il manque un suppléant pour le syndicat mixte à vocation touristique. Anne-Marie SCHWARTZ se propose au poste. Le conseil municipal accepte sa proposition, une modification sera effectuée sur le compte rendu. Un conseiller fait remarquer qu'il manque l'intervention du Maire quant à son opposition de désigner M. Alain BERNARD dans la commission du budget et communication. En effet, M. Le Maire ne désire pas que M. BERNARD soit impliqué dans cette commission. Il est également demandé que Mme Anne-Marie SCHWARTZ soit à l'avenir présentée par son nom marital KNORST.

7 conseillers approuvent le compte-rendu, 4 le refusent en attendant les modifications demandées.

N° 2014-14 : Vote des taxes.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré, maintient pour 2014 le taux des taxes directes locales sachant que depuis la loi des finances de 2010 ces taux ont augmenté compte-tenu du transfert de la part départementale et des frais de gestion du gouvernement sur les taxes communales

- | | |
|--------------------------|--------|
| • Taxe d'habitation | 12.16% |
| • Taxe foncière bâti | 5.92% |
| • Taxe foncière non bâti | 33.94% |

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 avril 2014

- Cotisation Foncière des Entreprises : 17.35%

Le produit fiscal attendu est de 55 454 € sachant que 21 172€ seront reversés au profit d'un fonds national de garantie de ressources.

N° 2014-15 : Vote du budget 2014

Le Président donne connaissance à l'assemblée des chiffres du Budget Primitif de l'exercice 2014, chapitre par chapitre, tels qu'ils ont été élaborés avec la commission du budget.

Après délibération, le Conseil Municipal

- vote le budget primitif de l'exercice 2014 qui s'équilibre en Recettes et en Dépenses à la somme de

- 254 557.33 € pour la section de fonctionnement
- Et 401 929.57 € pour la section d'investissement

Nombre de votants : 11
Pour : 7
Abstention : 0
Contre : 4

- Le budget proposé est approuvé avec 7 voix pour et 4 contre.

N° 2014-16 : Travaux sylvicoles.

Le Conseil municipal, après délibération, accepte, à l'unanimité, le programme des travaux sylvicoles présenté par l'ONF pour un montant H.T. de 9 820 €.

Ces travaux consistent :

- Dégagement manuel de plantation parcelle 10
- Nettoyement de jeune peuplement parcelle 9
- Dégagement manuel des régénérations naturelle parcelles 2-3-8 et 7

Il charge le Maire de signer tous les documents s'y afférents

N° 2014-17 : Correspondants défense et sécurité routière.

Le Conseil municipal, après délibération, désigne les correspondants pour la Mairie de la manière suivante :

Défense : - Jean Paul GAUER
Sécurité routière : - Jacqueline LEONARD

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 avril 2014

Divers

* Il semble que certaines recettes manquent pour l'année 2013, notamment la taxe sur les pylônes et l'écrêtement de Cattenom. Il faudra prendre les renseignements à la Trésorerie de Bouzonville afin de récupérer ces deux recettes.

* Les lampadaires de la Rue des Jardins ont été réglés en fonctionnement l'année dernière. Pourquoi ? Est-il possible de faire un changement (passer en investissement) afin de pouvoir récupérer la TVA sur cette opération ?

* Repas des anciens : Le conseil municipal décide d'arrêter la date du 9 novembre pour l'organisation du repas des anciens. Le Maire est chargé de faire différents devis dans des restaurants environnants.

* Il est évoqué l'éventualité de mise en place d'une rampe d'accès à la mairie. (milieu de l'escalier, rampe démontable) pour faciliter l'accès aux personnes âgées.

* Le 2^{ème} adjoint évoque la nécessité de changer le matériel informatique et les logiciels. Ce point sera prévu au prochain conseil municipal.

* Voirie : Il faudrait sécuriser la maison « Kestner » au niveau des portes fenêtres.

* Monument aux morts : Proposition de faire restaurer ou de faire de nouvelles plaques.